

effectués partout au Canada, tout simplement parce que le testateur demeurerait dans cette province au moment de son décès. Toutefois, il importe encore plus, d'après moi, que le gouvernement fédéral conserve des pouvoirs fiscaux assez étendus pour pouvoir lancer des programmes d'expansion économique dont toutes les provinces pourraient bénéficier.

De même, si nous laissons les choses aller trop loin, j'ai bien peur que la capacité de l'État fédéral de gérer la monnaie canadienne s'en trouve diminuée. Ce sont des questions à propos desquelles le gouvernement fédéral doit manifester de la fermeté sans permettre que des considérations d'un autre ordre entrent en jeu. J'ai remarqué avec inquiétude combien, à ces questions strictement économiques, se mêlaient des considérations d'ordre émotif tels que le biculturalisme, le bilinguisme et les droits provinciaux. J'éprouve une grande sympathie pour nos compatriotes canadiens-français au sujet de leurs revendications à propos de leur langue et de leur culture mais néanmoins, ces demandes en vue d'obtenir une autonomie provinciale complète qui appuieraient ces considérations d'ordre émotif sont pleines de danger pour la Confédération canadienne. J'espère que le ministre et ses collègues exposeront avec fermeté la question, non seulement à la province de Québec mais à ma propre province, la Colombie-Britannique qui, à mon sens, a posé des exigences encore plus séparatistes que le Québec. Or, le gouvernement de la Colombie-Britannique avait moins d'excuse de le faire, car la province de Québec est agitée par des émotions qui influent dans ce domaine alors que, je regrette de le dire, de la part de la Colombie-Britannique et, dans une moins grande mesure, de la province d'Ontario, ce n'était que de la cupidité et de l'égoïsme, ainsi que la volonté de ne pas partager les charges en vue de donner aux régions du Canada moins bien nanties le statut des trois provinces les plus riches.

Le gouvernement a fait toutes les concessions qui lui étaient possibles à propos de demandes d'autonomie des trois plus grandes provinces et j'espère que tous les membres de la Chambre, de quelque région du pays qu'ils viennent, appuieront le gouvernement dans sa ferme résistance à toutes nouvelles diminutions dangereuses des pouvoirs fédéraux dans le domaine fiscal. Ce sont les questions que nous devrions étudier et j'espère que le ministre, dès le début de l'année, nous présentera des mesures fermes qui, je le souhaite, auront plus de succès que celles qui ont été présentées dans le passé, et qu'il tiendra compte de tous ces éléments. Nous

comptons sur le ministre des Finances, peut-être plus que sur tous les autres, pour maintenir la fermeté de l'économie et une base financière solide à la Confédération. Il ne faut pas qu'il cède aux demandes des différentes régions du pays tendant à balkaniser le Canada sous le couvert d'une autonomie locale ou même de considérations d'ordre ethnique ou racial. Pour conserver et protéger le Canada, il faut y mettre le prix. Ce prix n'est pas imposé par les Canadiens de langue anglaise ni les Canadiens de langue française, ni par telle ou telle province. C'est un prix exigé par la fédération elle-même. C'est un prix que nous ne pouvons pas éviter de payer sans courir le péril de la désagrégation et de la balkanisation.

L'hon. M. Nowlan: Je me suis abstenu de prendre la parole sur le premier crédit, étant donné que le ministre n'en a pas parlé au début de son exposé. J'ai pensé qu'il serait plus sage d'attendre que quelqu'un en ait parlé pour dire quelques mots moi-même. En somme, c'est moi qui ai préparé ces prévisions budgétaires, et je puis garantir le fait qu'elles ont été préparées avec le plus grand soin et la plus grande exactitude. Je suis persuadé qu'on n'a jamais eu de prévisions budgétaires reposant sur une préparation plus solide.

La saison de Noël m'empêche de discuter l'emploi des crédits, et il est évident que je ne peux pas dire grand chose sur les prévisions budgétaires elles-mêmes. Sans doute, quelques éditorialistes pourront-ils s'attrister du fait qu'en si peu de temps le Parlement ait adopté des crédits de dépenses représentant des centaines de millions de dollars et pouvant avoir des répercussions importantes sur l'économie du pays tout entier. Cependant, les journalistes ne doivent pas oublier qu'il y a eu bien des discussions ayant trait, directement ou indirectement, à ces prévisions du ministre des Finances au cours des derniers mois. En plus du discours du trône, nous avons eu le budget, les résolutions budgétaires, les résolutions préalables aux mesures portant sur l'impôt sur le revenu, les débats sur cet impôt, et toutes les autres discussions qui se sont déroulées, mois après mois.

Il y a un terme extrêmement populaire aujourd'hui et dont on a sans doute étendu le sens original: Nous entendons beaucoup parler de «dialogue». C'est un vocable impressionnant. Je crois qu'il y a eu un dialogue étendu et approfondi en ce qui concerne la politique fiscale du ministre et de ses fonctionnaires depuis six ou huit mois. Un autre mot très à la mode est «consensus», ou unanimité. Je ne veux pas laisser entendre que le dialogue ait abouti à une opinion